

entreprises

magazine économique

Occitanie

LE MENSUEL ÉCONOMIQUE
D'OCCITANIE
N° 364 / Février 2019



TESTIA

De nouveaux leviers
de croissance



NEXT4

La start-up traque
les containers



L'INTERVIEW :

Stéphane Marcel

Président de
Smag et de Créalia

Agroalimentaire



L'Occitanie relève les nouveaux
défis de l'alimentation

RECAERO

La PME du secteur aéronautique
investit 12 M€ en Inde et en Ariège



Les Domaines Auriol. Le bio et l'innovation dans l'ADN

Claude Vialade dirige l'entreprise familiale Domaines Auriol SAS, basée à Lézignan dans les Corbières. Précurseur dans le domaine du bio, ce négociant vinificateur méditerranéen tient toujours une longueur d'avance sur le plan de l'innovation. Les vins végan, nature, à faible teneur en alcool ou sans soufre ajouté font partie de ses spécialités.



Claude Vialade et son fils Jordi Salvagnac, 4e génération de l'entreprise familiale Domaine Auriol.

Claude Vialade est fille et petite-fille de vigneron. Elle suit le chemin de son père, Jean Vialade, précurseur de la pratique bio dans la viticulture dès les années 70, et ouvre grand les œillères pour s'adapter aux nouvelles attentes des consommateurs. Pour garder une longueur d'avance, la passionnée de vin observe et innove, depuis son siège installé à Gaujac près de Lézignan. Fidèle à sa culture occitaniste et à ses valeurs environnementalistes, comment Domaines Auriol parvient-il à concilier marketing international et respect des spécificités locales ? Les principes de traçabilité, de qualité et d'«artisanat industriel» guident la vingtaine de salariés de l'entreprise.

Innover pour mieux exporter

A côté de la production (Saint Auriol, Montmija, Maison Vialade, Château Cicéron, soit 70 ha de propriété) et de l'oenotourisme (au Château Cicéron), le négoce et la vinification représentent l'activité la plus importante de l'entreprise. Des partenariats ont été tissés progressivement avec des viticulteurs installés dans le Sud-Ouest, dans le

Languedoc-Roussillon, en Rhône-Alpes et même en Espagne. Au total, l'approvisionnement des Domaines Auriol provient de 2000 ha de vignes, près de 80 caves en tout. Les vins biologiques représentent 3

millions de bouteilles soit 200 à 500 hectares de vignes en conversion biologique, bio, ou en biodynamie. L'export représente jusqu'à 90 % de son chiffre d'affaires (13 M€ en 2018), avec une implantation marquée surtout dans les pays d'Europe du nord, en Amérique du Nord (Etats-Unis, Canada) et en Asie (Chine, Japon). «Les attentes ne sont pas les mêmes d'un pays à un autre !», insiste Claude Vialade qui cite l'exemple du Japon qu'elle a visité en 2016 : «On comptait déjà 650 restaurants végan là-bas. On a vite réagi et on s'est penché sur cette demande. En 2017, nous avons été les premiers à obtenir la certification végan et cela représente aujourd'hui un volume de 500 000 bouteilles». Autre exemple d'adaptation aux attentes du marché international, celui du marché norvégien, intéressé par la bouteille plastique en PET car affichant une empreinte carbone record... «La mode du bio est derrière nous,

«Le bio pourrait définir l'image du vin de notre région».

faites (13 M€ en 2018), avec une implantation marquée surtout dans les pays d'Europe du nord, en Amérique du Nord (Etats-Unis, Canada) et en Asie (Chine, Japon). «Les attentes ne sont pas les mêmes d'un pays à un autre !», insiste Claude Vialade qui cite l'exemple du Japon qu'elle a visité en 2016 : «On comptait déjà 650 restaurants végan là-bas. On a vite réagi et on s'est penché sur cette demande. En 2017, nous avons été les premiers à obtenir la certification végan et cela représente aujourd'hui un volume de 500 000 bouteilles». Autre exemple d'adaptation aux attentes du marché international, celui du marché norvégien, intéressé par la bouteille plastique en PET car affichant une empreinte carbone record... «La mode du bio est derrière nous,

Un accompagnement à la conversion au bio

Malgré les avancées de pays concurrents sur la voie du bio et le succès commercial de ces vins, beaucoup de viticulteurs français se montrent encore réticents : «Beaucoup de producteurs y ont vu des contraintes et un modèle économique peu viable», explique Claude Vialade qui a mis en place avec ses équipes un service d'accompagnement à la reconversion bio. En place depuis 3 ans, l'accompagnement dure jusqu'à cinq ans et aborde les aspects techniques, administratifs, financiers. Le processus de conversion comporte plusieurs audits et contrôles destinés à assurer la conformité de l'activité aux exigences du programme de certification biologique. La coopérative de Leucate, le domaine La Ramade, le château Cèdres Robert, le château Moujan, le domaine de Bannières font partie des partenaires de ce contrat original.

nous sommes sur d'autres avancées. Mais le mouvement n'a pas pris suffisamment dans la région», regrette Claude Vialade qui s'est déjà tournée vers le vin à faible teneur en alcool, sans soufre ajouté, en biodynamie.

«À l'image mondiale, notre région n'a pas d'identité comme c'est le cas pour le Champagne ou le Bordeaux. Mais nous avons l'avantage géographique de notre ensoleillement et d'avoir du vent, ce qui facilite la conversion à la culture bio. Je suis convaincue que le bio pourrait forger l'image du vin de la région», analyse l'experte du sujet qui regrette que la production bio ne dépasse pas les 10 %. «Il faudrait atteindre les 30 à



Les vignobles bio des Domaines Auriol.



Les vins du Château Cicéron, acquis en 2000.

40 % de la production pour que cela devienne une caractéristique forte de communication».

Un «jardin de vignes rares» pour expérimenter

40 % des ressources de l'entreprise (25 permanents) sont consacrées à l'innovation. En 2000, lors de l'acquisition du Château Cicéron, un terrain d'expérimentation de 10 ha a été dédié à la recherche, avec un objectif : «trouver l'équilibre optimal entre la vigne, la terre et le climat». En sortant volontairement des contraintes de l'Appellation

d'Origine Protégée, l'entreprise s'est écartée des règles et des traditions, pour ne considérer que la meilleure adéquation du cépage au terroir. Ce «Jardin des vignes rares» est un vignoble expérimental, pensé pour une viticulture économe en eau (une dose homéopathique au printemps), qui prend en compte le réchauffement de la planète.

Avec l'arrivée de son fils Jordi Salvagnac au sein de l'entreprise, la quatrième génération se profile. Sans doute de nouveaux projets innovants à venir... ●

Juliette JAULERRY

L'AGRICULTURE EN OCCITANIE



2^e Région Agricole françaises avec **69 970 exploitants**
16 % des exploitations françaises



1^{re} Région Ovine
32 % des effectifs français
30 % de la production de viande
73 % de la production de lait



2^e Région productrice de fruits
19 % des surfaces françaises



4^e Région productrice de légumes
470 000 tonnes produites en 2016
10 % des surfaces françaises



1^{re} Région viticole française avec
34 % des surfaces françaises



1^{er} vignoble national
263 000 ha de vignes
87 appellations dont 51 AOP



33 % du vin français
43 % de la production nationale de vins rouges et rosés



22 % de producteurs Bio
400 000 ha de surface
45 % de l'élevage ovine français
1/4 des ruchers français